

Club Alpin Français de PAU
Cité des Pyrénées
29, bis rue Berlioz
64000 PAU

Réunion du Comité Directeur du Club Alpin de Pau
Du jeudi 09 mars 2017 à 19h

Les membres du comité directeur se sont réunis à Pau sur convocation du président.

15 présents, 10 excusés (liste jointe)

Au programme :

- Approbation du dernier CR.
- Revitaliser la communication du club par la vidéo et les réseaux sociaux.
- Bilan sur le fonctionnement Pau/Vallée d'Ossau.
- Evolutions de l'agenda.
- Passe montagne.
- Fête de Pombie.
- Partenariat Décathlon.
- Emblème du club.
- Point trésorerie à prévoir.
- AG nationale à Pau en 2020 ?
- Questions diverses.

Préambule :

- Informations concernant le CAF de Pau sur le site de la FFME : Des modifications sont à apporter, Michel Dourthe s'en charge.
- Le rendez-vous avec Arnaud Frajdenberg de la SAE a pu enfin être pris ; Michel Dourthe, Philippe Lasausa et Jean-Michel Cot y assisteront.
- Passage d'Orteig, travaux à faire sur la main courante. Michel Dourthe, en tant que président du CAF de Pau, ainsi que d'autres personnes ont été convoquées par la Madame le Préfet. Le CoDir est d'accord quant à l'avis à donner, la main courante doit être réparée.
- Plan ours : pas de réponse de la commission concernée.
- Validation de nouveaux encadrants :
 - Thomas Faucon, diplômé randonnée par la FFME ; Jacky Gaüzère se charge de « l'auditer ».
 - Glen Buron, traileur recommandé par Bernard Loustalan ; Michel Dourthe va le rencontrer.
- Sophrologie proposée par Héloïse Lesterps ; Le CoDir est consulté par Michel Dourthe pour la poursuite de cette « activité » suite au désaccord de certains membres.

Le vote est le suivant :

- Pour : 10.
- Abstention : 3.
- Contre : 2.

Il est décidé de maintenir cette « activité » pour un an, après quoi on reverra si on poursuit. (Michel Dourthe n'a pas pris part au vote et le « non » de Ghislaine a été comptabilisé)

- Michel Dourthe a demandé au CoDir si celui-ci pensait qu'il avait fait une faute en acceptant cette « activité » sophrologie sans consulter le CoDir. Non à l'unanimité.
- Précision sur qui organise quoi :
 - La Gourettoise => Le CAF Vallée d'Ossau.
 - Le trophée du pic d'Anie => Le SCOVA.

C'est le CD 64 qui « compile » les deux épreuves qui comptent pour « Les traces de l'ouest »

I/ Approbation du dernier CR

Le CR des décisions votées au dernier CoDir est soumis à l'approbation du Codir suivant, un relevé de décisions a été établi en ce sens.

Le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord avec le relevé de décisions.

Approuvé à l'unanimité.

⇒ Dorénavant les CR seront transmis aux membres du CoDir avant leurs signatures et leurs insertions sur le site du CoDir pour que l'on puisse prendre en compte les remarques.

I/ Revitaliser la communication du club par la vidéo et les réseaux sociaux

Guillaume Chanchus présente les différents modes de communication du club, sites Internet et réseaux sociaux. (*Annexe joint*)

Rappel du CR du bureau du 02 mars 2017 : Le club s'est doté d'une caméra (150 €), d'un dictaphone (30 €) et d'un micro déporté.

Le but est de filmer, que ce soit lors de collectives ou lors d'animations à la Cité des Pyrénées, afin d'avoir de la matière pour alimenter une chaîne YouTube.

Cette chaîne pourrait également diffuser des tutoriels techniques.

Le nombre d'utilisateur du matériel serait limité.

Le problème du droit à l'image est réglé : Lors de chaque adhésion, qu'elle soit papier ou en ligne, une coche permet à l'adhérent de faire valoir son droit de ne pas apparaître sur les photos ou sur les vidéos.

Un groupe pourra se monter autour de Gilles Etesse et de Gilles Ginot pour animer une soirée « montage » de film.

Les modérateurs seront les administrateurs concernés.

Une soirée initiation « Facebook » sera mise en place pour les adhérents.

II/ Bilan sur le fonctionnement Pau/Vallée d'Ossau

Michel Dourthe a obtenu l'accord d'Olivier Blanchet quant à l'organisation d'un groupe de travail et de réflexion sur le fonctionnement Pau/Vallée d'Ossau.

Rappel du CR du bureau du 02 mars 2017 : Après discussion du bureau, il est décidé de proposer à la section vallée d'Ossau, une réunion de travail afin de faire un bilan sur le fonctionnement Pau/Vallée d'Ossau.

Pour Pau, les représentants seraient Véronique Faivre, Angélique Masson et Jean Lacazette. Guillaume Bonneau sera sollicité pour faire office de « candide ».

Michel Dourthe demandera aux responsables de la vallée d'Ossau de « désigner » 3 ou 4 participants. Il ne souhaite pas prendre part aux débats mais répondra volontiers aux questions. Le CoDir est d'accord sur le principe et la tenue des réunions de travail qui seront nécessaires. Une première réunion doit être mise en place, reste à déterminer quand, où, comment et qui sera chargé superviser le tout.

III/ Evolutions de l'agenda

Rappel du CR du bureau du 02 mars 2017 : Une nouveauté dans l'agenda : Le bulletin météo envoyé chaque jeudi aux personnes en ayant fait la demande sera désormais disponible via l'agenda.

Plus de problème de fichier à tenir à jour par Guillaume ; chaque adhérent pourra consulter le bulletin en même temps que les collectives du club.

En ce qui concerne la date d'ouverture des inscriptions à J-5, Michel Dourthe fera une information pour les cadres et une information sera placée sur le site pour l'ensemble des adhérents.

Le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord avec ses deux décisions.
Approuvé à l'unanimité.

En ce qui concerne la requête de Ghislaine, mettre dans le CR de la collective des indications telles que les conditions de neige, le CoDir décide de ne pas retenir celle-ci, mais accepte que ces indications puissent être portées dans les observations.

IV/ Passe montagne

Véronique Faivre étant absente, il est rappelé que la collecte des données est en cours. La date butoir est le 24 mars.

On prévoit l'impression de 250 à 300 exemplaires. (Pour les personnes qui n'ont pas d'adresse mail ainsi que pour la communication externe)

V/ Fête de Pombie

Elle aura lieu les 24 et 25 juin.

Les commissions en charge de cet évènement sont : l'animation, la communication et les refuges.

La principale journée sera celle du samedi 24 juin ; il y aura un buffet le midi, des animations multiples l'après-midi et une soirée apéro et musique le soir.

Le dimanche sera consacré à des randonnées autour du refuge ; des animations du samedi pourront être répétées.

Nicolas Reynaud, président de la FFCAM, sera présent.

Pour l'instant le déroulé de cet évènement avance bien ; un point sera fait à chaque CoDir à venir d'ici là.

VI/ Partenariat Décathlon

Rappel du CR du bureau du 02 mars 2017 : Décathlon a contacté le club afin de mettre en place un partenariat.

Le but est de fournir des encadrants pour des sorties de niveau facile en contrepartie de matériel pour le club.

Michel Dourthe se charge de les relancer afin d'obtenir un premier jet de partenariat.
Le CoDir, d'accord sur le principe, décide d'attendre avant de prendre une décision définitive.

VII/ AG nationale à Pau en 2020

Jean Lacazette propose que le club se porte candidat pour l'organisation de l'assemblée générale nationale de la FFCAM en décembre 2020. (Les AG avant 2020 étant déjà attribuées)

Sur les 15 membres présents, 11 sont d'accord.

Mais avec 10 membres du CoDir excusés sur un total de 25, et pour que ce vote soit plus représentatif, il se charge d'écrire à l'ensemble de membres pour leur exposer cette proposition d'organisation de cette assemblée.

Michel Dourthe va, de son côté, contacter les présidents des clubs voisins pour savoir s'ils souhaitent être associés à cette organisation.

Le sujet sera à nouveau débattu lors du prochain CoDir du 15 mai.

Ensuite une décision sera prise, et, si l'idée est retenue, Jean Lacazette pourra prendre contact avec la mairie de Pau.

Les points non abordés :

- Emblème du club. Michel Dourthe va relancer Martine Gabe.
- Point trésorerie à prévoir. Jean Lacazette va demander à Jean-Pierre Belaygue de faire un point au 31 mars. (6 premiers mois)

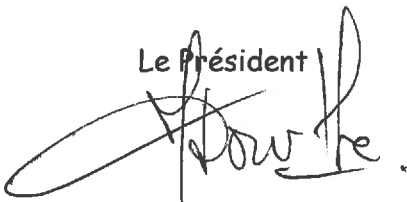
Points divers

Le comité départemental prend en charge tout ou partie des frais d'encadrement à condition que le stage soit ouvert aux autres clubs du département.

Il est demandé à Delphine Arches d'ouvrir le stage des gorges de la Jonte à 4 personnes venues d'autres clubs.

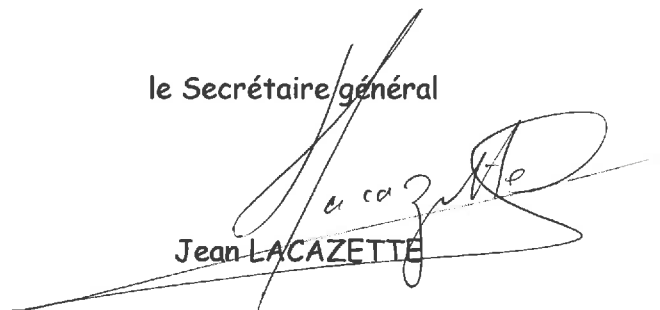
Fin du Comité Directeur à 21h00
Prochaine séance fixée au lundi 15 mai 2017

Le Président



Michel DOURTHE

le Secrétaire général



Jean LACAZETTE

NOM Prénom	EMARGEMENT	MAIL (si changement)
ARCHES Delphine		
BELAYGUE Jean-Pierre	Excuse	
BERIT-DEBAT Philippe		
BONNECAZE Gaston	Excuse	
BOURDEU D'AGUERRE Jean		
CHANCHUS Guillaume		
DE RINCQUESEN Ghislaine	Excuse	
DORCHE Bernard		
DOURTHE Michel		
EYGUN-AUDAP André		
FAIVRE Véronique	Excuse	
GABE Martine	Excuse	
GAÜZERE Jacky		

GONTHIER Nicolas		
HOURCADE Pierre	Excuse'	
IZQUIERDO Michel	IZQUIERDO 	
LACAZETTE Jean		
LASAUSA Philippe		
MASSON Angélique		
MIEZE Jacky	Excuse'	
NOGARO Michel	Excuse'	
PETIT Jean-Pierre	Excuse'	
RAPPIN Didier		
RELAT André		
VIGNOT André	Excuse'	

INVITES

Site internet

cafdepau.ffcam.fr

Administrateur : Guillaume

Droit de création d'article : communication + responsables d'activités

Qui peut voir : tout utilisateur connecté à internet

- Actualité du club
- Actualité FFCAM
- Actualité partenaires
- Activités, etc ...

v2.cafdepau.fr

Administrateur : Gilles

Droit de création d'article : communication + responsables d'activités

Qui peut voir : tout utilisateur connecté à internet avec restriction

- Agenda des activités
- Agenda des événements du club
- Agenda des événements de nos partenaires Cité des Pyrénées

cafdepau.fr

Administrateur : Guillaume

Droit de création d'article : Le monde en entier

Qui peut voir : tout utilisateur connecté à internet

- Uniquement les petites annonces

ca.cafdepau.fr

Administrateur : Fabien

Droit de création d'article : droits suivant dossiers

Qui peut voir : tous les membres du CODIR + secrétaire + commission communication pour le dossier communication

- Boite à archives et stockage de tous les documents du club

Réseaux sociaux

Google Groupe Club Alpin de Pau

Administrateur : Guillaume, Fabien et jacky

Droit de création d'article : Toutes personnes inscrites au groupe

Qui peut voir : tous les utilisateurs connectés à internet

- Annonces des commissions Animations et Communications
- Annonces Club (sorties, etc ...)
- Partage Photos et vidéo

Google Groupe Météo

Administrateur : Guillaume + Fabien

Droit de création d'article : Secrétaire

Qui peut voir : tous utilisateurs adhérents du club inscrit au groupe

- Partage du bulletin MF payant montagne 64

Google Groupe commission animation

Administrateur : Emilie Abadie

Droit de création d'article : commission animation + 4 ou 5 personnes

Qui peut voir : commission animation

- Outil de communication interne à la commission animation

Google Drive commission informatique

Administrateur : commission informatique

Droit de création d'article : commission informatique

Qui peut voir : commission informatique

- Stockage et communication interne à la commission informatique

Facebook PAGE du club

Administrateur : Guillaume + Véronique Faivre

Droit de création d'article : Guillaume + Véronique Faivre

Qui peut voir : tous les utilisateurs connectés à internet et ayant un compte facebook

- Actualités du club
- Actualités autres clubs et FFCAM
- Actualités refuges
- Actualités sur les Pyrénées
- Photos et vidéos de montagnes

Facebook GROUPE du club

Administrateur : Guillaume + Fabien + Angélique

Droit de création d'article : tous les utilisateurs inscrit au groupe

Qui peut voir : tous les utilisateurs connectés à internet ayant un compte facebook et inscrit au groupe

- Partage de photos et vidéo
- Partage de commentaires
- Partage de liens

Google+ ARRET

Date	Objet	Nom	Commentaires
07/03/2017	Création	Guillaume	